

La mairie recrute pour la Division Espaces Publics – Régie Voirie Propreté de la Direction des Services Techniques

Un.e agent.e d’entretien du domaine public et conduite de la balayeuse

Cadre d’emploi des adjoints techniques territoriaux

Référence AEDPCB-082022

Au sein de la Division Espaces Publics - Régie Voirie Propreté de la Direction des Services Techniques, et sous l’autorité du responsable de l’équipe propreté et hygiène de la voie publique ville basse, vous effectuerez les opérations de nettoyage des voies et espaces publics à l’aide, ponctuellement, d’une balayeuse de voirie. Dans ce cadre, vos missions seront :

Missions principales

- Nettoyage des voies et espaces publics : balayer et nettoyer les voies, cours d’école et espaces publics et le domaine privé communal (trottoirs, caniveaux...), nettoyer les aires de jeux, le mobilier urbain, désinfecter les bacs à sable, ramasser les papiers, détritiques, déchets et déjections, désherber les voiries, ramasser les feuilles mortes, vider et nettoyer les poubelles publiques.
- Surveillance de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers.
- Nettoyage des voies et des espaces publics à l’aide d’une balayeuse dans le respect des règles de circulation, assurer l’entretien et le réglage de la balayeuse (pression, orientation des balais, hauteur des bavettes...).
- Contrôle du stockage en matériel et produits : vérifier la quantité de produits en stock et alerter son supérieur hiérarchique des besoins en approvisionnement des produits.
- Rendre compte de son activité à sa hiérarchie et remplir les feuilles de tournée.

Profil

- Bonnes connaissances des techniques d’entretien de voirie et connaissances en entretien mécanique.
- Connaître les règles de sécurité du travail, d’hygiène et de propreté.
- Savoir prendre l’initiative d’une intervention de 1^{er} degré à titre préventif ou curatif.
- Utilisation de petits outillages motorisés (souffleurs...).
- Avoir un bon sens du relationnel avec les administrés.
- Connaissance et respect des règles de sécurité routière.
- Permis B exigé.

Conditions d’exercice : Travail en intérieur ou en extérieur par tous les temps et en toutes saisons, déplacements sur les sites, travail sous circulation. Disponibilité lors d’opérations festives, participation aux astreintes pendant la période hivernale, un week-end travaillé tous les deux mois, port des EPI.

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : AEDPCB-082022

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année.

Date limite de dépôt des candidatures : 24 décembre 2022